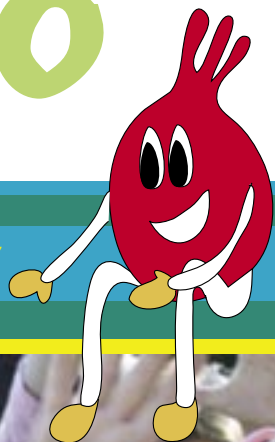


p'tit boo

n° 24 · octobre / novembre / décembre 2005



compte sur
tes 10 droits

Témoignages

contributions des élèves
de la classe de CM1 de l'école
des Chênes (Mme Blanot)

Il faudrait un accord
dans le monde entier
pour interdire le travail
aux enfants...
...qu'ils puissent aller
à l'école

Les enfants ont
le droit de ressentir
de la douleur et de
l'exprimer

Il y a des enfants
qui n'ont pas
le droit de voir un
de leurs parents

Des maîtres et
des maîtresses d'ici
devraient aller dans
des pays sans écoles

...le droit d'être
protégé contre les
gens qui font du
mal...

...le droit d'aimer,
d'apprendre, de se tromper,
d'écrire, de se faire mal...

Tous les enfants
devraient avoir le droit
de rire, de rêver,
de raconter des blagues,
de chercher...

...le droit de
ressentir la joie
et de l'exprimer...

Tout enfant
au monde doit
pouvoir jouer

.. tous les enfants du
monde devraient
avoir un téléphone
pour pouvoir appeler
au secours...

Aucun enfant
ne devrait mourir
avant d'être vieux

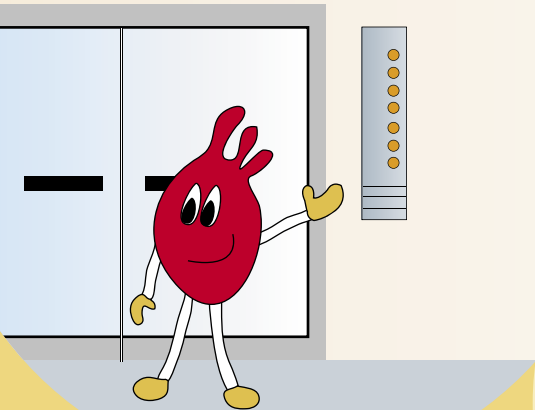
L'école,
c'est important
pour nous

compte

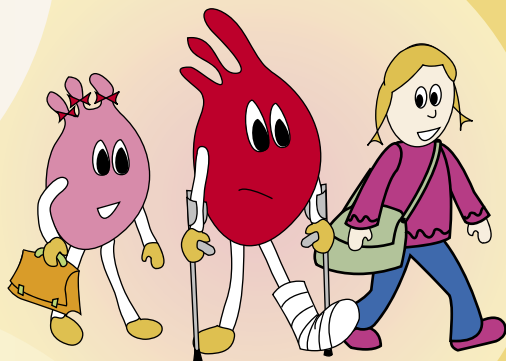
sur tes

10 droits

1 Droit de s'alimenter, d'être à l'abri

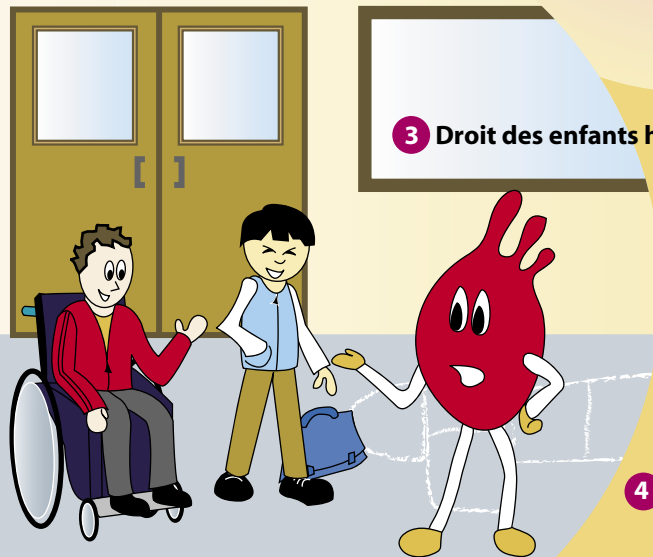


2 Droit à la santé



ÉCOLE

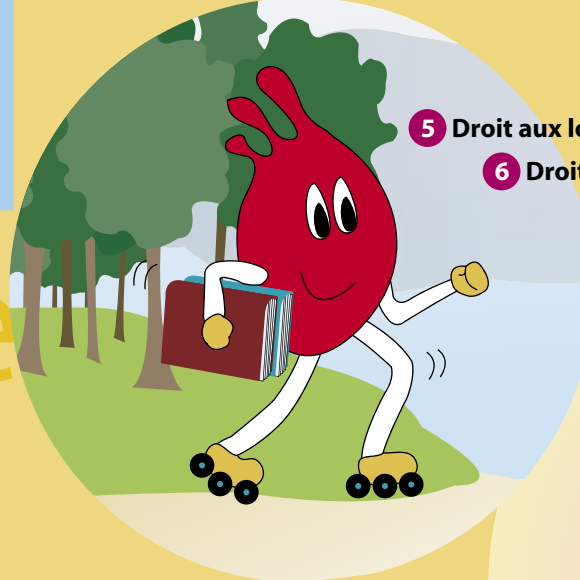
3 Droit des enfants handicapés



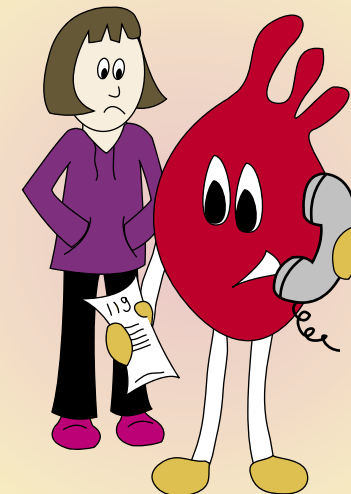
4 Droit à l'école

5 Droit aux loisirs

6 Droit à la culture

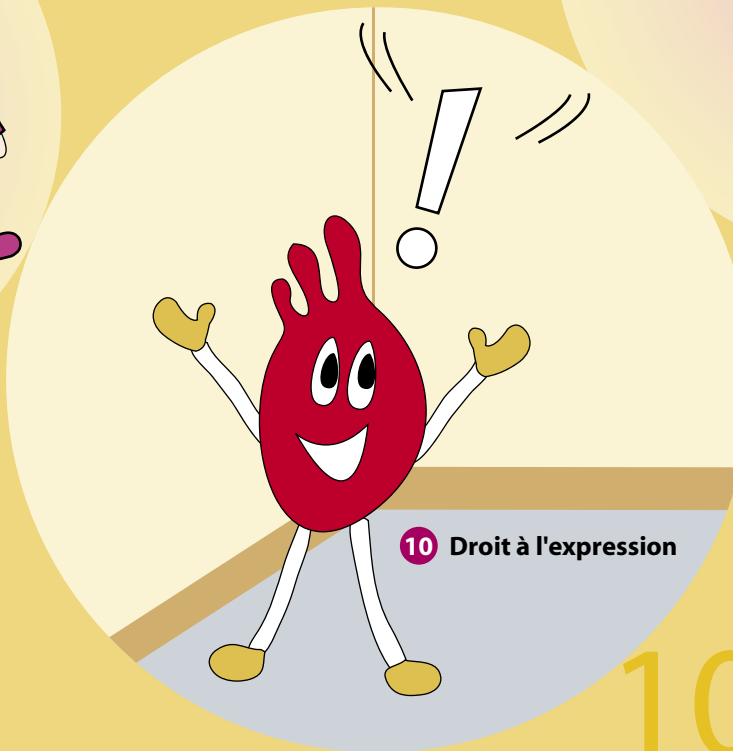


7 Droit aux secours



8 Droit d'être protégé contre l'exploitation dans le travail

9 Droit d'être protégé contre les mauvais traitements



10 Droit à l'expression

"L'enfant doit être élevé dans un esprit de fraternité universelle et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables"



la lettre aux familles

Père Noël...

Le premier des droits de l'enfant, c'est le droit à une enfance.

C'est-à-dire le droit à l'insouciance, à l'irresponsabilité, le droit de croire au Père Noël...

La formulation peut sembler un peu puérile mais ce droit le plus élémentaire est loin d'être accessible à tous : dans notre monde, chaque année, onze millions d'enfants meurent avant d'atteindre l'âge de cinq ans (soit une victime toutes les trois secondes).

En ce début de millénaire, alors que progrès et développement technologique sont à un niveau sans précédent dans l'histoire de l'humanité, des enfants meurent de faim... Ou de maladies qu'on dirait bénignes ici mais qui sont mortelles dans des pays où vaccins et médicaments les plus basiques font défaut.

Et il faut aussi se souvenir des 250 millions d'enfants esclaves. Et les enfants privés d'école, les enfants soldats, les enfants du Sida, les fillettes excisées, les enfants violés... Tous ces êtres humains privés du droit à l'enfance.

Se souvenir pour ne pas se résigner, pour conserver sa capacité d'indignation et sa volonté d'agir.

Un raz de marée, un tremblement de terre ou un cyclone sont des choses terribles. On pourra sans doute en limiter les effets par des politiques d'éducation et de prévention mais ils restent des

événements naturels, inévitables. La famine, l'esclavage, l'absence de soins, l'obscurantisme... ces phénomènes, eux, n'ont rien de naturel. Ils sont les conséquences d'agissements humains, de logiques conduites par l'avidité et l'égoïsme plutôt que par la solidarité et la justice.

Ces questions sont aussi des questions éducatives.

Notre monde ne sera jamais plus juste et plus fraternel si nous n'enseignons pas à nos enfants ce que sont la justice et la fraternité. En famille bien sûr et en tout premier lieu ; mais aussi entre pairs à l'école, au centre de loisirs ou au club sportif... À chaque âge, l'enfant peut et doit exercer des responsabilités à la mesure de son développement intellectuel et social.

Cet apprentissage progressif de la citoyenneté et son application raisonnée sont la clé de l'avenir.

En 1990, en signant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la France a rappelé avec 191 autres pays que chaque enfant avait des droits et que le devoir de chaque adulte était de les faire connaître, d'en permettre le plein exercice.

Droits de l'Enfant, premier chapitre des droits de l'Homme...

QUIZZ

Entoure la lettre dans la case qui correspond à la bonne réponse. Si tes réponses sont justes, tu dois pouvoir lire de haut en bas un élément essentiel pour le progrès de l'humanité et les droits de chaque individu

Quelle est l'année de la publication de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ?

E 1989 C 1914

Combien de pays ont signé la convention ?

D 192 E 51

Dans le monde, il y a combien de pays ?

U 198 S 92

En France, à partir de quel âge un enfant peut-il travailler ?

C 16 ans T 12 ans

Quel est le numéro vert (gratuit) pour signaler un enfant maltraité ?

A 119 F 12

Quel est le pays qui a fait du 20 novembre une journée nationale des droits de l'enfant ?

T La France A Les États-Unis

En France, on est un enfant jusqu'à l'âge de

U 7 ans I 18 ans

Frapper un enfant, c'est

X bien fait pour lui O illégal

Les droits de l'enfant s'appliquent seulement aux garçons et pas aux filles

! Vrai N Faux

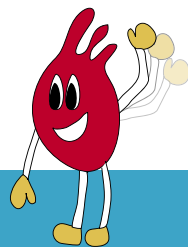
Réponse : tu dois lire "Éducation"

Pour en savoir plus, pour lire le texte complet de la Convention, tu peux te connecter sur les sites suivants

www.droitsenfant.com

www.defenseurdesenfants.fr

www.unicef.fr



à bientôt dans le prochain *p'tit boo*